



AUTO ENTREPRENEURS : QUELLES PISTES POUR ÉVOLUER ?

DURÉE

- ▶ 1 jour

PRÉREQUIS

- ▶ Pas de pré requis spécifiques

PUBLICS BÉNÉFICIAIRES

- ▶ Auto entrepreneur inscrit au Répertoire des Métiers

VALIDATION

- ▶ Attestation de suivi

EFFECTIF

- ▶ Entre 8 et 12 stagiaires

HORAIRES

- ▶ de 9h à 17h

LIEUX

- ▶ Laxou, Briey

OBJECTIF

- ▶ Connaître les conséquences juridiques, fiscales, sociales et comptables, de la sortie du régime auto-entrepreneur pour maîtriser au mieux son évolution.

CONTENU

- ▶ Les limites du régime de l'auto-entrepreneur
- ▶ Les conséquences de la sortie du régime
- ▶ Bien choisir le moment
- ▶ Les différentes formes juridiques
- ▶ Exemples chiffrés

STRATÉGIE PÉDAGOGIQUE

- ▶ Apports théoriques
- ▶ Echanges d'expériences
- ▶ Remise de supports de formation



TARIF

- ▶ Frais d'inscription : 50 €
- ▶ 350 €

▶ **Prise en charge possible, sous conditions***, par le Conseil de la Formation de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat Grand Est pour les chefs d'entreprise inscrits au RM, leurs conjoints collaborateurs ou leurs conjoints associés. Pour les associés, nous consulter.

- ▶ **Autres publics : nous consulter**

* Eligibilité de la demande conformément aux modalités de prise en charge du Conseil de la Formation de la CRMA Grand Est

www.cma-nancy.fr

adeline-vincent@cm-nancy.fr • 03 83 95 60 46

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle

4 rue de la Vologne • 54520 LAXOU

☎ 03 83 95 60 60 • Fax 03 83 95 60 30